

COLAS

Siège social : 7 place René Clair - 92100 Boulogne Billancourt
Société anonyme au capital de 48 891 748,50 €

**Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 5° du code de commerce
relatif au montant global des versements
effectués en application des 1 et 4 de l'article 238
bis du code général des impôts pour l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

KPMG AUDIT

MAZARS

DEPARTEMENT DE KPMG SA

COLAS

*Exercice clos le
31 décembre 2012*

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2012**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration de COLAS. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la

COLAS

*Exercice clos le
31 décembre 2012*

comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 1 421 243 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

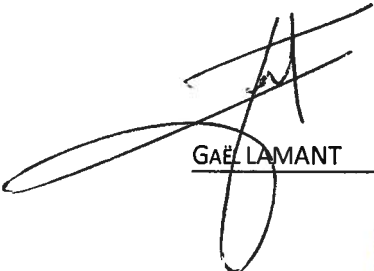
Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 22 février 2013


Les commissaires aux comptes

**KPMG AUDIT
DEPARTEMENT DE KPMG SA**


FRANÇOIS PLAT

MAZARS


GAËL LAMANT


GUILLAUME POTEL

COLAS

7, Place René Clair – 92653 Boulogne Billancourt Cedex
Société anonyme au capital de 48 981 748,50 € - RCS Nanterre 552 025 314 02325

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2013

**Montant global des sommes ouvrant droit aux réductions d'impôts visées à l'article 238
bis du C.G.I au titre de l'exercice 2012**
(article 6 de la loi du 01/08/2003 et article 15 de la loi du 30/12/2003)

Versements au profit d'organismes d'intérêt général, d'associations et de fondations reconnues d'intérêt public en 2012.

Montant global : 1 421 243 Euros

Fait à Boulogne, le 22 Février 2013


H. Le Bouc